

COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE
et sous forme abrégée COFI
société anonyme
Siège social : L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau
R.C.S. Luxembourg B- 9539

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

qui se tiendra le **17 juin 2015 à 11.00 heures au siège social** afin de débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2014 ;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2014 ;
3. Affectation du résultat ; Attribution d'un dividende par action ;
4. Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2014 ;
5. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions pour l'année 2014 ;
6. Élections statutaires ;
7. Rachat d'actions propres : autorisation à conférer au Conseil d'Administration ;
8. Divers.

Formalités de participation.

Afin de pouvoir participer à l'Assemblée Générale Annuelle, il est rappelé aux Actionnaires de se rendre sur le site de COFI (www.cofi.lu) et de procéder aux formalités requises pour la mise au nominatif de leurs actions.

A défaut, le droit de vote attaché à ces actions restera suspendu et le droit au dividende différé.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire qui devra être actionnaire.

Pas de quorum de présence requis. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

[PROCURATION](#)

Le Conseil d'Administration